

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDOLET**

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 1047  
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

**ANNONCES**

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.  
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est  
seule chargée de recevoir les Annonces pour  
le Journal.  
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF  
**J.-J. CASPAR - JORDAN**  
Téléphone : 14.50  
Secrétaire Général : TH. VALLÉE  
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

**ABONNEMENTS**

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

## Pour Combattre le Chômage

Le ministère de la guerre vient de prendre une décision — portée à la connaissance du public par un communiqué à la presse — qui, tout en répondant aux besoins urgents et immédiats de la défense nationale, présentera également la plus grande importance au point de vue d'un des plus graves problèmes sociaux posés par la guerre, le problème du chômage.

Il s'agit de la production du matériel de guerre et des mesures prises ou à prendre pour la rendre plus intense.

Après avoir rendu un légitime hommage au zèle avec lequel patron et ouvriers de l'industrie française ont, dès les premiers mois de la guerre, « créé de toutes pièces des fabrications auxquelles elle n'était pas accoutumée » la note ministérielle montre la nécessité d'un nouvel effort, et elle indique les mesures que le gouvernement a désiré de prendre pour donner à ce nouvel effort son maximum de rendement.

Les premières de ces mesures tendent à mettre à la disposition des fabricants d'engins de guerre et de munitions les ouvriers mobilisés dont ils ont besoin.

Il n'est point dans le cadre de cet article d'apprécier cette véritable mobilisation industrielle d'une partie de l'armée, dont la nécessité n'apparaît pas discutable quand on la comprend avec son inéluctable conséquence : l'emploi intégral de toute la main-d'œuvre civile non-mobilisée.

C'est ainsi que se trouve implicitement posée la question du chômage et des moyens d'y remédier.

Dans un autre paragraphe, en effet, la note ministérielle précise ainsi la troisième mesure prise, dont l'importance n'échappera pas, soit que l'on se place au point de vue de l'utilisation rationnelle de toutes les forces vives de la nation, soit que l'on se place à celui plus restreint du problème qui nous occupe ici.

« 3° Un service de placement organisé par le sous-secrétaire d'Etat à la guerre et qui centralisera tout à la fois les offres des industriels et les demandes des ouvriers permettra d'utiliser aussi toute la main d'œuvre ancienne ou nouvelle que l'activité métallurgique du temps de guerre a déjà accueilli dans la population civile. »

C'est l'adoption officielle du système national de placement, qui apparaît comme la mesure la plus efficace contre la crise de chômage provoquée, ou, tout au moins, aggravée par la guerre. Et, si le ministère de la guerre n'hésite pas à s'engager dans cette voie, ne peut-on pas se demander avec certains s'il ne devrait pas y être suivi par les ministères du commerce, du travail et les finances, par exemple ?

La population civile non mobilisable, masculine ou féminine, compte encore, malgré une diminution très sensible, un nombre considérable de chômeurs qui pourraient être utilisés.

Sans doute, l'amélioration, obtenue par la seule initiative individuelle, sans intervention de l'Etat, est, comme nous venons de le dire, très sensible : de 45 0/0 au mois d'août, la proportion des chômeurs était tombée à 35 0/0 en octobre pour n'être plus que de 11 0/0 en avril.

Mais, si nous comparons avec la situation en Angleterre, par exemple, où les efforts individuels ont été activement soutenus par le gouvernement, nous voyons que le chômage est passé de 7.1 0/0 en août à 1.4 0/0 en octobre, 1.9 0/0 en janvier et 1.2 0/0 en avril, ce qui est le chiffre le plus bas qui ait été atteint depuis 25 ans.

Cette situation avantageuse de la Grande-Bretagne par rapport à la France en ce qui concerne la lutte contre le chômage, apparaît donc comme la conséquence de l'organisation du placement qui a été dès le début instituée chez nos alliés, avec une grande précision et un grand soin.

L'organisation analogue en France amènerait enfin en présence les patrons qui manquent de main-d'œuvre et les ouvriers qui manquent de travail, et permettrait ainsi un accroissement de la production nationale, qui, en améliorant la balance de notre commerce, et en relevant, par suite, notre change, réduirait le chiffre de nos paiements à l'étranger.

« L'organisation du placement », dit ce sujet un économiste distingué, M. Edgard Milhaud, « en réduisant le chômage, réduira la charge que les allocations de chômage font peser sur l'Etat, les départements, les villes. Elle améliorera l'état de nos finances publiques. »

« L'organisation du placement, en soustrayant à l'inactivité de nombreux chômeurs, protégera leur capacité professionnelle contre les dommages souvent irréparables d'une oisiveté prolongée. En leur assurant un salaire, elle relèvera leur niveau de vie et préviendra le fléchissement de leur énergie physique, peut-être même de leur énergie morale : résultat d'un prix inestimable pour le pays lui-même, le jour où il demandera aux jeunes ouvriers qui éhément aujourd'hui de lui faire un rempart de leurs corps et de leurs courages. »

Ces considérations, si importantes, n'ont d'ailleurs pas échappé au Parlement, où, dès le 25 mars, a voté, à cette fin, un crédit de 500.000 francs. Depuis cette date, le Sénat n'a pas encore fait connaître ses intentions,

## UNE GUERRE D'ENDURANCE

La Westminster Gazette, du 18 au soir, fait remarquer que voici deux mois que dure l'attaque allemande en Galicie sans avoir produit encore un résultat décisif, mais en coûtant chaque jour de grosses pertes aux Allemands qui ne peuvent distraire de ces opérations de forts contingents pour les jeter ailleurs. Cette guerre est avant tout une guerre d'endurance. Si formidables que puissent être l'organisation et les ressources de l'Allemagne, elle ne peut prolonger ses forces indéfiniment sans subir un jour les conséquences inévitables de cette prodigieuse. Il n'est pas douteux qu'elle est capable d'opposer une résistance longue et obstinée aux conditions de paix que les alliés veulent lui faire subir. Mais il n'est pas douteux non plus qu'elle souffre énormément de l'usure de cette guerre et que tous ses efforts atteindront leur limite avant que les alliés aient atteint la limite des leurs, pourvu qu'ils aient le courage et la persévérance que cette longue lutte exige.

F. POLLET.

## L'Allemagne s'approvisionne en Munitions aux Etats-Unis

A la suite des investigations qu'il a faites dans les grandes manufactures d'armes et de munitions de Bridgeport, Hartford et Waterbury, le New York Herald annonce que des agents allemands ont acheté de nombreuses munitions dans ces manufactures, 15 0/0 de la production de celle de Bridgeport, 12 0/0 de celle d'Hartford et 10 0/0 de celle de Waterbury.

Ces munitions, qui ont été achetées, payées et livrées, doivent parvenir en Allemagne puisque ses agents ne cessent pas de faire des commandes ; elles sont expédiées dans l'Amérique du Sud où elles sont réexpédiées en Hollande et au Danemark.

## L'INTERVENTION ROUMAINE

M. Pachitch croit à l'intervention. Dans une interview que le correspondant du Giornale d'Italia a prise au président du Conseil, M. Pachitch a déclaré que la question de la Dalmatie serait réglée après la guerre.

Selon M. Pachitch, le moment de la paix, qui signifiera la fin de l'Autriche, n'est pas si éloigné qu'on pourrait le croire, et la Roumanie, a-t-il ajouté, interviendra sûrement ; c'est une affaire de jours, comme permet le fait de l'assurer de nombreux signes précurseurs.

M. Pachitch est plein d'espoir dans les relations futures de l'Italie et de la Serbie, qui sont faites pour s'entendre.

## L'INTERVENTION BULGARE

Une Note Bulgare. Le Messenger, dit que le gouvernement bulgare a remis une note amicale aux représentants de la Quadruple-Entente à Sofia.

Dans cette note, la Bulgarie déclare accepter comme base d'une discussion de nature à amener son intervention, les propositions que lui ont faites les puissances de la Triple-Entente.

La Bulgarie a fait à son tour une proposition tendant à l'occupation immédiate des territoires contestés de la Macédoine.

Dans les cercles officiels ces nouvelles ont provoqué une vive impression. On y considère que les pourparlers entre la Bulgarie et la Quadruple-Entente sont dans une voie favorable et on prévoit qu'un accord est imminent.

## Les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne

La Réponse allemande. Le Daily Chronicle reçoit de New-York à la date de dimanche.

Berlin a adopté le caractère de la réponse qu'il fera à la protestation américaine.

Elle essaiera de présenter suffisamment d'apparences de concessions pour permettre à Washington de l'accepter.

Si Washington désire ne rien abandonner de sa résolution de ne pas négliger un mot ni un acte nécessaire au renforcement de ses exigences en ce qui concerne la sécurité des navires neutres et non combattants, l'Allemagne insistera pour la continuation de la guerre sous-marine dans les conditions actuelles.

## Les Obsèques du lieutenant Warnford

Le corps du lieutenant anglais Warnford, qui s'est tué accidentellement en évoluant au-dessus de l'aérodrome de Bac, a été dirigé, hier matin, à 8 heures, sur l'Angleterre, par Dieppe et Newhaven.

Trente soldats de l'armée britannique escortaient la dépouille de l'aviateur.

De nombreuses gerbes, fleurs et couronnes garnissaient le fourgon, au centre duquel était placé le cercueil, recouvert du drapeau anglais.

# LA GUERRE

522<sup>e</sup> JOURNÉE

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 21 juin, 15 heures.

Dans le secteur d'Arras, nous avons réalisé de nouveaux progrès vers Souchez en enlevant plusieurs tranchées et en nous rapprochant au Nord-Ouest du village.

Lutte d'artillerie toute la nuit, près de Dompierre (Ouest de Péronne). Une attaque ennemie, précédée d'une explosion de trois fourneaux de mine, a été arrêtée net par nos feux d'artillerie et d'infanterie.

Sur les Hauts-de-Meuse, au secteur de la tranchée de Calonne, nous avons maintenu tous les gains d'hier, en dépit d'une contre-attaque d'une extrême violence à quatre heures du matin.

En Lorraine, près de Reillon, nous avons poursuivi nos avantages ; toute la première ligne ennemie a été enlevée par nous sur un front de quinze cents mètres. A la fin de la journée, une forte colonne ennemie a essayé de contre-attaquer et a été dispersée.

Nos reconnaissances sont parvenues à proximité de Chazelles, Gondrexon et Les Rembois, l'ennemi ayant abandonné le terrain de la lutte.

Tous les boyaux allemands que nous occupons sont pleins de cadavres ; nous avons fait une vingtaine de prisonniers.

Dans la région du Bonhomme, nous avons pris d'assaut l'éperon à l'Est du calvaire du Bonhomme, progressé sur les cotés voisins et atteint les lisières du village du Bonhomme.

Dans la vallée de la Fecht, nous progressons toujours. Nous avons dépassé le cimetière de Metzeral ; un combat corps à corps se poursuit au Sud-Ouest où nous avons également gagné du terrain en faisant cent cinquante prisonniers dont quatre officiers et onze sous-officiers.

## Official Report of the French Government

June 21<sup>st</sup>. — 3 p. m.

In all the Arras section, we have made further progress towards Souchez, carrying several trenches, and getting nearer the North-Westerly part of the village.

Artillery struggle during the whole night, near Dompierre (West of Peronne). An attack of the enemy, preceded by an explosion of three mines, was immediately stopped by our artillery and infantry fire.

On the Meuse heights, section of the Calonne trench, we have maintained all yesterday's gains in spite of an extremely violent counter-attack at 4 a. m.

In Lorraine, near Reillon, we have followed up our gains, all the enemy's first lines were taken by us on a front of 1,600 yards; at the end of the day a strong column of the enemy tried a counter-attack, but was dispersed.

Our reconnoitring parties have reached the neighbourhood of Chazelles, Gondrexon and Les Rembois; the enemy abandoned the field. All the German trenches which we occupied were full of dead bodies; we have taken about twenty prisoners.

In the region of the Bonhomme, we carried the spur East of the Calvaire of Bonhomme and progressed on the neighbouring hills and reached the limit of the village of the Bonhomme.

In the valley of the Fecht we are still progressing and have gone beyond the Metzeral cemetery. A hand and hand fight is taking place at the South-West, where we have also gained ground and taken 150 prisoners, including four officers and 41 N. C. officers.

## COMMUNIQUÉS RUSSES

Etat-major du généralissime Petrograd, 20 juin.

Dans la région de Chaviv et à l'Ouest du Niemen, des combats d'un caractère local et prolongé continuent.

Sur le front de la Narew, le 19 juin, feu d'artillerie très d'épave et de Groudon.

En Galicie. — Sur le front de la Tanew, pas d'engagements importants.

Les 18 et 19 juin, l'ennemi a dirigé une offensive avec de grandes forces comprenant des troupes récemment arrivées de Belgique, dans la direction de Rawa-Rousska et sur le front des lacs de Grodek.

Sur le Dniester, le 19 juin, des combats opiniâtres ont continué contre des forces ennemies qui ont traversé le fleuve en aval de Nijniofi. S'avancant de la rivière, l'ennemi a réussi à progresser jusqu'aux villages de Koronetz et de Kosmierjine ; mais, par d'énergiques contre-attaques à la baïonnette, nous l'avons rejeté en lui infligeant de grandes pertes ; il a laissé, dans le seul village de Kosmierjine, plus de 2,000 prisonniers et 7 mitrailleuses.

Entre le Pruth et le Dniester, les 18 et 19 juin, un combat équilibré s'est poursuivi. Près du village de Batamontowk, nous avons enlevé 8 mitrailleuses.

## Armée du Caucase

Etat-major de l'armée du Caucase Petrograd, 20 juin.

Le 18 juin, une tentative de Turcs pour prononcer une offensive contre le flanc droit de nos troupes, dans la région du littoral, a été repoussée.

Dans la région de Melazghert, à l'Ouest d'Akhlat, un engagement s'est produit entre notre cavalerie et des Kurdes.

Dans la région de Van, fusillade insignifiante.

## Dernière Heure

### Une Déclaration de M. Venizelos

Athènes, 21 juin.

La Patrie publie une déclaration de M. Venizelos démentant qu'il serait disposé à appuyer un gouvernement orientant sa politique du côté des puissances de l'Europe centrale.

M. Venizelos estime toujours que la place de la Grèce, dont il déplore l'isolement, est aux côtés de la Quadruple-Entente.

### A la Chambre des Communes

Londres, 21 juin.

M. Mackenna a déposé aux Communes un projet relatif à un nouvel emprunt de 1 1/2 0/0, dont le montant est illimité.

### Chute mortelle d'un Aviateur

Londres, 21 juin.

Le major aviateur Lamson a fait une chute, aujourd'hui, à l'aérodrome de Brookland. Il est mort peu après.

## Une Tentative d'Evasion déjouée Sur le Front Italien

Le Berlingske Tidende, de Copenhague, raconte que la police danoise a arrêté, dans un des meilleurs hôtels de Saaby, trois Allemands se faisant passer pour des Américains, sous l'accusation d'avoir organisé une conspiration pour faire évader les cinq officiers de l'équipage du zeppelin qui échoua sur l'île de Fanos, et qui, depuis le milieu d'été, sont internés dans une villa confortable de Hassers, près d'Aalborg.

Les officiers allemands, malgré leur refus de donner leur parole de ne pas s'enfuir, y mènent une vie très libre. Ils peuvent recevoir des visites, se promener dans la ville, dîner au restaurant, et tout sous une surveillance qui s'est montrée efficace, bien qu'elle soit exercée discrètement. Les Allemands habitant la villa ont fait aux prisonniers le meilleur accueil, et même certains Danois, ne voyant dans ces officiers que de malheureuses épreuves de la guerre, ont à plusieurs reprises organisé des parties de chasse en leur honneur.

Les recueils de nombreuses et grandes caisses contenant, soit disant, des vivres et des conserves. Mais il faut croire que sous ce rapport, la surveillance était insuffisante car une perquisition à la villa y a fait découvrir tout un stock de vêtements civils, de barbes postiches, de compas et d'armes qui certainement avaient été introduites dans les caisses. Ces préparatifs prouvent, en tout cas, que les officiers n'ont pas un instant abandonné l'idée de s'évader.

C'est pour cette raison, et après une tentative d'évasion avortée, lorsqu'ils étaient internés à Osenze, que les prisonniers ont été transférés à Aalborg, où la surveillance pouvait être mieux organisée, sous les ordres du commandant de la place, le colonel Havelock. C'est au cours de son absence, par congé régulier, que le colonel Lind-Hansen, faisant l'interim, a pu, grâce à sa perspicacité, déjouer la conspiration admirablement bien machinée.

L'enquête, dirigée par le général Palle Berthelsen, a révélé tous les détails suggestifs du plan d'évasion.

Les Allemands arrêtés, un gros négociant en fruits de Californie, nommé H. J. Hansen, demeurant à Hambourg, un autre négociant, Crumprecht, qui avait été déjà impliqué dans la tentative d'évasion d'Osenze, et le chauffeur Rose, ont d'ailleurs dû faire des aveux complets en présence des papiers compromettants trouvés sur eux et dans leurs bagages.

Les cinq officiers devaient, le jour fixé pour la fuite, solliciter l'autorisation de faire une excursion pédestre à Saaby. En cours de route, l'auto puissante avec laquelle les incouverts faisaient leur randonnée mystérieuse devait les attendre et les conduire en quatre heures jusqu'à un point déterminé, du côté de Lindjorden. En face de la côte, près de Harup, deux petits remorqueurs afféés spécialement à cet effet croisaient depuis plusieurs jours, l'un au nord, l'autre au sud, pour recueillir les fugitifs et pour les transporter au large, où un torpilleur devait les prendre à bord pour les conduire en lieu sûr.

Grâce aux documents trouvés sur les incouverts, les autorités ont réussi à capturer le capitaine de l'un des deux remorqueurs en le descendant à Ven à terre au moyen des signaux convenus. C'est un nommé Hauff, que l'on croit être un officier de la réserve de la marine allemande. Lorsqu'il abandonna la voile qui l'avait amené à terre, Hauff tenait dans sa main un revolver chargé. Il n'en fit pas usage, mais prit la fuite lorsqu'il se rendit compte qu'il avait été joué.

Le remorqueur qu'il commandait ne le voyait pas revenir, malgré les signaux, disparut vers le matin à l'horizon. Quant au deuxième remorqueur, croisant au Sud, il fila au large lorsque les autorités tentèrent de le joindre au moyen d'un canot automobile.

Il est regrettable que les autorités n'aient pas pu envoyer sur les lieux, soit un sous-marin, soit un torpilleur pour empêcher les deux remorqueurs de s'échapper. Si l'on pense à tous les risques et à tous les frais faits pour une entreprise aussi hardie que compliquée, on ne peut s'empêcher de penser que les hommes que l'on a ainsi cherché à délivrer, doivent être parmi les meilleurs navigateurs aériens de l'Allemagne.

Les quatre incouverts passeront sous peu en justice, mais on ignore encore si les cinq aéronautes seront poursuivis en même temps. Jusqu'à présent, ils nient formellement avoir connu les intentions des quatre Allemands, tout en répétant, à qui veut l'entendre, qu'ils ne renonceraient jamais à l'idée de s'enfuir.

Hase, que l'on dit très riche, a offert une caution de 50 000 couronnes en échange de sa mise en liberté provisoire. L'offre a été repoussée, de même que celle qu'il avait faite avant, de payer une amende pour lui et ses compagnons afin d'éviter des poursuites. Il est probable qu'il n'a pas saisi par intérêt, mais dans le dessein de gagner la Croix de fer. Il a en effet déclaré que son intention était de rendre service à l'Allemagne, en cherchant à délivrer des officiers qui lui seraient utiles sur le front.

Les Allemands habitant le Danemark ont manifesté à plusieurs reprises leur enthousiasme pour l'acte reproché à leurs compatriotes. La police recherche les complices parmi les habitants de Aalborg et de Copenhague.

## Le butin fait à Monfalcone

Outre les trois navires de guerre en construction trouvés à Monfalcone, les autorités italiennes se sont emparées de 11 navires marchands, 24 voiliers, 30 canots automobiles, 5 aéroplanes et d'un important dépôt de torpilles, de mines et de munitions ainsi qu'un 3 canots.

Les trois navires en construction sont deux superdreadnoughts et un croiseur ; ils pourront être lancés d'ici à peu de mois et seront alors conduits à Castellamare ou à Gênes.

Le butin des Italiens à Monfalcone s'éleva ainsi à plusieurs centaines de millions.

## Le Bombardement de Rimini

Les journaux publient des détails sur l'attaque, tentée par une escadre autrichienne, l'autre nuit, contre la côte italienne, entre Rimini et Ancône.

Il était trois heures vingt du matin, lorsque la sentinelle du poste avancé de la marine de Rimini informa, par téléphone, le capitaine du port qu'il avait découvert, à huit kilomètres environ de distance, un croiseur, escorté par sept contre-torpilleurs, venant vers la côte. Aux signaux qui furent adressés, le croiseur se répandit point. On eut ainsi la conviction qu'il s'agissait d'un navire ennemi. Alors, la grande cloche de l'hôtel de ville fut mise en branle, et la population, réveillée, suivant les instructions publiées dans toutes les villes maritimes de la Péninsule, se hâta de descendre dans les caves.

À quatre heures quarante-cinq, les navires, qui s'étaient approchés entre temps de la côte, s'étaient mis en position de combat, commencèrent à tirer. Leurs premiers coups de canon étaient dirigés contre le pont de chemin de fer sur la Marecchia, contre lequel les Autrichiens avaient déjà tiré une première fois, lors du raid du 23 mai. D'autres coups furent dirigés sur la partie basse de la ville.

Le bombardement dura, sans interruption, trois quarts d'heure. Le tir semblait cesser, la population sortit dans les rues pour se rendre compte de ce qui s'était passé. Vingt minutes après, la canonade recommença. C'est à six heures et demie seulement que les Autrichiens se décidèrent à partir.

Il n'y eut que trois blessés ; quelques maisons dans la rue des Mille ont été endommagées ; l'église de Saint-Antoine, sur le port, a été traversée par un obus ; mais le pont de chemin de fer, les casernes et la gare de Rimini, qui s'élevaient au-dessus de la principale du raid, n'ont pas été atteints.

## Toimiac va tomber

Le correspondant des Daily News à Rome, télégraphie que la chute de la forteresse de Toimiac n'est plus qu'une question de quelques jours.

Cet événement sera d'une importance capitale dans le développement de la première phase de la guerre.

## Volontaires allemands contre l'Italie

Un soldat allemand de la classe 1916 écrit du dépôt de Carlshaus à sa famille, habitant Berne, qu'on a demandé au dépôt des volontaires pour le front italien et qu'il s'est engagé.

## Sur le Front Turc

Un attentat contre le Sultan. D'après une lettre privée arrivée de Constantinople, le sultan aurait été victime d'un attentat.

Les organes officiels se bornent à affirmer que Mehmet V est malade.

## Sur le Front Russe

Les Pertes autrichiennes

Le correspondant du Novosti Vremia à Varsovie a reçu des détails sur l'état des hôpitaux autrichiens à Cracovie. Ces derniers sont littéralement bondés de blessés. Les derniers combats sur le San ont été très sanglants et les deux lignes de chemin de fer, que les Autrichiens ont réussi à réparer, amènent tous les jours de nombreux trains de blessés.

Lors de la dernière offensive russe tous les blessés qui se trouvaient à Cracovie avaient été évacués en Hongrie et les hôpitaux étaient complètement vides. Actuellement, ils sont tellement remplis de blessés, qu'on ne sait plus où mettre les nouveaux arrivants. On a été forcé de réquisitionner des maisons particulières et de loger les blessés chez les habitants. Le personnel médical est insuffisant et les blessés meurent par centaines, faute de soins.

La population est très déprimée. L'énorme quantité de trains de blessés qu'elle voit passer tous les jours dans la direction de Cracovie l'éclaire suffisamment sur les pertes autrichiennes pour qu'elle ne prête pas trop facilement foi aux brillants communiqués de l'état-major austro-allemand.

## Le Combat de Lubaczow

C'était au moment le plus critique du combat de Lubaczow. Les Allemands avaient réussi à enfoncer la partie ouest du front de Lubaczow et commencé une progression rapide au nord, vers le village de Futury. Les forces de notre infanterie, qui se battaient depuis quatre jours de la manière la plus intense, étaient épuisées.

À ce moment, le général Voldchekko, qui appuyait l'infanterie avec de la cavalerie, lança plusieurs régiments, hussards de Tchernikov, 1<sup>er</sup> cosaques du Don, dragons de Kiburn, dans une charge contre les Allemands. Ceux-ci saisis de panique sur le front d'attaque, se mirent à fuir, et le 9<sup>er</sup> d'infanterie allemand fut presque entièrement exterminé à coups de piques et de sabres.

La poursuite se continua jusqu'à un village d'Olesz ce, où les réserves allemandes, passant à la défensive, occupèrent un nouveau front.

Par cette attaque, qui leur a coûté que 200 tués et blessés, les Russes ont réussi à arrêter le développement des succès de l'ennemi, qui ébranlé par le coup n'a pas repris l'attaque dans cette journée.

## Internement de M. Noël à Magdebourg

La Gazette de l'Oise annonce que M. Noël, sénateur de l'Oise, maire de Noyon, est actuellement interné à Magdebourg. Elle donne à ce sujet les renseignements suivants :

Le président de la Commission sénatoriale des donnes n'est plus à Noyon ; après avoir été considéré comme otage pendant de longs mois, il a été, pour des raisons que nous ignorons, emmené en captivité à Douai, puis à Hirsou, et de là dirigé sur la forteresse de Magdebourg. Les derniers renseignements qui nous sont parvenus paraissent établir que M. Pagomey, procureur général près la cour de Douai, partage la captivité de M. Noël.

Ajoutons que des démarches sont faites pour obtenir du gouvernement allemand qu'il veuille bien rendre la liberté à ce prisonnier, ainsi qu'à ses deux collègues.

La police recherche les complices parmi les habitants de Aalborg et de Copenhague.

## Chute mortelle d'un Aviateur

Londres, 21 juin.

Le major aviateur Lamson a fait une chute, aujourd'hui, à l'aérodrome de Brookland. Il est mort peu après.

LA GUERRE AERIENNE

Est-ce le cadavre d'un aviateur britannique

Le châtiment français, de Brest, a ramené dans la Manche...

Exploit de l'aviateur russe Wakouloski

Le Rousskoi Slovo du 7 juin donne les détails suivants sur le récent exploit...

On a eu d'une reconnaissance, l'aperçu de six bateaux ennemis qui remontaient la Vistule...

Raid d'Avions alliés sur la Belgique

Le Télégram apprend de la frontière belge que mercredi soir un avion anglais est apparu au-dessus de Gand...

L'aviateur a pu s'échapper sans et sans.

Vendredi matin, vers trois heures, un avion avait volé au-dessus de Gand...

SUR MER

L'Allemagne travaille fébrilement à l'accroissement de sa Flotte

Le correspondant du Daily Mail, à New-York, reproduit une lettre reçue d'un officier allemand interné en Hollande...

Cet officier dit que l'Allemagne, depuis la guerre, a achevé la construction d'un dreadnought de 25 000 tonnes...

Le même officier dit qu'on a également terminé deux croiseurs très rapides...

Les Allemands auraient en outre construit le nombre sous-marin, notamment 24 le 1.300 tonnes avec rayon d'action de 3.000 milles...

Nouvelles Menaces allemandes

Les Dernières Nouvelles de Munich reproduites par les journaux de Londres écrivent :

Ce qui est arrivé au Lusitania pourrait arriver au Mauretania, si celui-ci tentait d'entreprendre un voyage analogue.

EN BELGIQUE

En Flandre

Les Allemands continuent à subir des pertes énormes en Flandre. Des troupes entières de blessés sont évacués chaque jour vers Bruges, Gand et la Belgique centrale...

Ces jours derniers, des avions alliés s'élevaient au-dessus de la Belgique. Un avion survola le champ d'aviation de Contrai...

Vendredi, un avion survola Gand. Il a pu effectuer une reconnaissance d'une vingtaine de minutes. Malgré une canonnade très violente, il a pu se retirer sain et sauf vers le front des alliés...

De la Belgique centrale, on signale que quatre Zeppelins ont été aperçus au-dessus du Brabant en dirigeant vers Anvers.

L'occupation allemande

Ces jours derniers, un certain nombre de gardes civiques et de civils qui furent détenus en Allemagne et qui y étaient détenus depuis plusieurs mois, ont pu rentrer en Belgique. Une vingtaine de civils prisonniers sont revenus à Visé et tous les gardes civiques de Glons, en Hesbaye, ont été libérés...

Le correspondant du Wisnawski Post à Liège a écrit que les autorités allemandes ont tenté leurs persquisitions. La semaine dernière encore, deux Belges, soupçonnés d'espionnage, ont été arrêtés et fusillés.

Au cours de la semaine écoulée, dans la zone occupée, seize trains de blessés et de malades ont traversé la gare de Liège. Les autorités allemandes ont suspendu sur une durée de quinze jours la Handelsverdr, d'Anvers.

EN ALLEMAGNE

A la Chambre des Seigneurs de Prusse

A l'ouverture de la Chambre des seigneurs de Prusse, le président, le comte Wedel, a dit que l'Allemagne poursuivait la conclusion d'une paix honorable, mais que Dieu lui savait comment cette paix intervendrait.

Faisant allusion aux déclarations faites par le chancelier dans la séance du 23 mai au Reichstag, le comte Wedel a ajouté que la formule d'une paix garantissant contre de nouvelles attaques était trop vague. « La sécurité de l'Allemagne a-t-elle ajoutée, résidera longtemps dans sa propre force. »

La Chambre des seigneurs ayant reçu satisfaction pour les mesures de décentralisation qu'elle proposa en vue de réorganiser la société du bloc de guerre, a décidé d'abandonner son opposition à la clôture de la Diète. Cette clôture sera prononcée jeudi prochain.

Les lendemains de la guerre

Sur l'avenir de l'Allemagne après la guerre, la Gazette de la Croix écrit :

« Même si la guerre finit comme nous l'espérons, l'Allemagne ne sera pas dans une situation commode. Nous serons le peuple le plus détesté de toute l'Europe; nous aurons d'autant plus d'efforts à accomplir pour nous fortifier. Nous ne pourrions plus laisser une partie considérable de notre jeu...

ness sans instr. civil militaire. L'éducation de la jeunesse devra être une éducation militaire. Notre matériel devra être renouvelé. Tout cela coûte cher; nous serons obligés de grandes économies; les impôts devront être très élevés. Ce ne sera pas comme après la guerre de 1870, où la France nous a payé une grosse somme après une guerre relativement courte. »

Incendie à Berlin

Un grand incendie a éclaté à 3 heures samedi des usines à gaz de la ville de Berlin et les a presque complètement détruites.

Les Difficultés Economiques en Allemagne

Les Muenchener Neueste Nachrichten signalent que de jour en jour la situation devient plus inquiétante sur le marché des denrées, et les plaintes amères, malheureusement très justifiées, se multiplient. Le beurre, le lait, les œufs surtout subissent une hausse inquiète. Le journal bavarois accuse les intermédiaires, qui en profitent, d'être les auteurs de cette situation. Les ouvriers et les employés de la ville de Munich réclament une augmentation de salaire à cause de la hausse des prix.

EN GRÈCE

La classe de 1913 est maintenue sous le drapeau

Les hommes de la classe 1913, ayant achevé leur service, sont maintenus sous les drapeaux comme réservistes ainsi que les réservistes de la classe 1914 et ceux des nouvelles provinces nés en 1888 et 1889.

EN SCANDINAVIE

La Propagande allemande

On a découvert à Copenhague une agence de presse clandestine qui essayait de faire de la propagande allemande en Scandinavie. Le bureau était dirigé par un certain Leo Witz, né en Russie, mais de nationalité allemande.

Un Danois, qui avait prêté assistance aux entreprises de Witz, a été arrêté par la police et une action est ouverte contre lui.

LE PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

Nous mettons en vente le numéro 32 de notre supplément hebdomadaire illustré consacré à l'Histoire anecdotique de la Guerre européenne.

Comme les précédents numéros, ce fascicule renferme, à côté de dessins évocateurs des épisodes où s'illustrèrent nos valeureux soldats, toute une série de clichés montrant diverses scènes empruntées à la vie que mènent nos troupes ou celles de l'adversaire.

Un texte extrêmement varié rappelle divers faits dont nos troupiers et nos alliés ont le droit de tirer gloire.

Il se complète par la publication d'un grand roman Femme d'Espion dont les premiers feuillets ont vivement intéressé nos fidèles lecteurs.

Le Petit Havre illustré est en vente dans nos bureaux et chez tous nos dépositaires au prix de :

5 Centimes le Numéro

Chronique Locale

Morts au Champ d'honneur

M. Boin, chef de musique du 129<sup>e</sup>, vient d'être honorablement frappé dans ses plus chères affections. Sous ses yeux, son fils Pierre est tombé glorieusement à l'ennemi, dans un récent combat livré dans le Nord. Il était à peine âgé de dix-neuf ans.

Il y a quelques mois, Pierre Boin s'engageait au 129<sup>e</sup> régiment d'infanterie et consacrait toute entière aux choses militaires une jeunesse enthousiaste en qui brûlaient le plus vaillant ardeur et le courage le plus généreux.

Nommé caporal, et bientôt chargé de l'emploi de chef de section, il se distinguait par sa cranerie et son entrain. Ses chefs l'avaient proposé récemment pour la croix de guerre. Le vaillant petit soldat n'aurait pas eu la joie de recevoir la récompense. Une balle l'atteignit au moment où il arrivait dans une tranchée de première ligne. Il fut tué net.

Nous adressons à sa famille, unié dans la douleur, l'expression de nos sympathies et de nos regrets émus.

Nous avons appris avec regret la mort de M. André Loir, interne à l'hôpital Cochin. Atteint d'une faiblesse au cœur, il avait voulu cependant être incorporé et avait été versé au 154<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Malgré toute son énergie, il n'avait pu subir les fatigues de l'entraînement. Une crise cardiaque l'a emporté.

Plein d'avenir, très aimé de ses maîtres et de ses camarades, il laisse d'unanimes regrets. M. Mesureau, directeur de l'Assistance publique, s'est fait l'interprète de ces regrets et il a associé le nom d'André Loir à celui des nombreux internes des hôpitaux de Paris tombés au service de la patrie.

M. André Loir était le fils de M. le docteur Loir, directeur du Bureau municipal d'hygiène, auquel nous adressons l'expression de nos sincères condoléances.

M. Auguste Hamel, constructeur au Havre, rue Victor-Hugo, a été tué le 17 mai à Neuville-Saint-Vaast. Parti pour le front au début de la mobilisation, il avait été cité à l'ordre du jour de l'armée, puis décoré de la Croix de Saint-Georges au mois de mars, et tout dernièrement il avait été promu adjudant. Plusieurs constructions navales très appréciées étaient sorties de ses chantiers.

M. Hamel laisse une veuve et deux enfants.

On a reçu à Saint-Pierre-en-Port, la nouvelle du décès de M. Georges-Henri Soudry, fusilier marin, dont le père qui habitait Saint-Pierre-en-Port, est allé depuis se fixer au Havre.

La dépêche a été transmise à la mairie du Havre pour qu'elle en avise l'intéressé.

M. André Friboulet, 26 ans, mécanicien, rue Saint-Nicolas, à Fécamp, maître

pointeur au 4<sup>e</sup> d'artillerie, a été tué, le 10 juin, par un éclat d'obus, près de Neuville-Saint-Vaast.

M. Georges Emond-Poret, 26 ans, soldat d'infanterie, d'Octeville-sur-Mer, a été tué le 19 mai, au combat de Neuville-Saint-Vaast.

M. Eugène-Joseph-Clovis Allais, de Bolbec, caporal d'infanterie, est décédé le 13 mai, des suites de ses blessures de guerre.

M. Paul-Ernest Doumont, de Bolbec, soldat d'infanterie, est décédé le 10 juin, à l'hôpital du Casino de Beauville, des suites de ses blessures de guerre.

M. Emile-Ernest Cauroulier, sergent d'infanterie, est décédé le 28 mai, des suites de ses blessures de guerre.

A l'Ordre du Jour

De la division

M. René Capelle, monteur dans la maison Gésinort, demeurant impasse Bretterville 5, actuellement sapeur-minor, du 1<sup>er</sup> Génie, vient d'être signalé à l'ordre de la 3<sup>e</sup> division dans les termes suivants :

S'est offert à combler un entonnoir produit par l'explosion d'une mine. A été preuve d'un grand courage et d'un grand dévouement en accomplissant cette besogne dans de très mauvaises conditions, à plat ventre dans la boue à moins de 6 mètres d'une tête de sape ennemie où les fusillades et d'où on leur lançait des bombes (22-23 avril 1915).

Le général commandant la 3<sup>e</sup> division d'infanterie cite à l'ordre de la division le soldat de 2<sup>e</sup> classe, Auguste Tranchard, de Trouville-Aliquerville, du 31<sup>e</sup> régiment d'infanterie, pour les motifs suivants :

Faisait partie d'un détachement chargé d'un coup de main de nuit, à fait preuve d'une grande bravoure pendant la durée de l'opération, au cours de laquelle plusieurs Allemands ont été abattus et d'autres faits prisonniers.

Du Régiment

Notre concitoyen M. François Lallemand, chaudronnier de la maison Normand, demeurant rue du Docteur Faurel, 33, qui sert au 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers, vient d'être cité à l'ordre du jour de son régiment :

Depuis le commencement de la campagne, n'a cessé de faire preuve de sang-froid et de courage.

M. Raoul Masson, demeurant à Lillebonne, quartier du Val-Infray, sergent au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

S'est fait remarquer par son sang-froid au moment le plus critique de l'attaque du 4 au 5 juin, en maintenant ses hommes au combat.

Notre confrère, M. Gabriel Bureau, rédacteur en chef du Télégramme de Boulogne, qui appartient pendant quelque temps à la rédaction du Havre-Eclair, vient d'être cité à l'ordre du jour du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie, pour sa « très belle conduite au feu ».

Nominations militaires

M. Varin, sous-lieutenant au 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est nommé lieutenant et affecté au 28<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

M. Matz, sergent, et Legrand, sergent-major, au 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie. M. T. L. adjoint-chef, et Puyon, adjudant, au 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie, sont nommés sous-lieutenants et maintenus à leur corps.

M. Paul René Maignan, sergent au 28<sup>e</sup> régiment d'infanterie, vient d'être promu sous-lieutenant et maintenu à son corps.

M. Maignan est héritier à Saint-Romain.

Service de santé

Sont nommés pour la durée de la guerre au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe :

Armée active. — MM. Fontaine, aspirant, affecté à l'école du service de santé (3<sup>e</sup> section d'infirmiers); les médecins auxiliaires Caussé, du 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie, détaché à l'hospice de Caen; Chanoine Davranche, de l'hôpital de Vernon, affectés à la 3<sup>e</sup> région.

Armée territoriale. — M. Brousseau et Collette, soldats à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers, affectés à la 3<sup>e</sup> région.

Souscriptions et Dons

M. H. Woollett vient de recevoir d'une de ses élèves américaines, Mlle O., en souvenir de l'expédition des Deux-Guerra, une somme de 200 francs, qui sera partagée entre les deux œuvres bénéficiaires de ce spectacle : la Section Havraise de Secours aux Prisonniers Français et l'Œuvre des Orphelins de la Guerre.

Pour la Croix Rouge

Nous avons reçu les sommes suivantes destinées aux blessés militaires :

Les Employés non mobilisés de l'Entreprise d'Aménagement Grandry et Gréau 30 00

Bureaux des Ponts et Chaussées (souscription de mai) 98 50

On demande des Chiens de Garde pour l'Armée.

La Saint-Hubert Club de France, adresse à ses membres la circulaire suivante :

Les dégâts causés par le gibier

Par voie de question écrite, M. Paturel-Baronnet, député, a exposé à M. le ministre de l'Agriculture que dans les régions de grande propriété, notamment dans le département de l'Indre, des dégâts considérables ont été occasionnés par le gibier et ont causé un sérieux préjudice à la culture, et demande s'il ne serait pas urgent de constituer des commissions d'expertise chargées d'évaluer les dommages causés aux récoltes et de faire indemniser les cultivateurs.

M. le ministre vient de faire la réponse suivante :

Dans l'état actuel de la législation il ne peut être constitué, par voie administrative, aucune commission d'expertise ayant compétence en matière de dégâts de gibier.

Aux termes de la loi du 19 avril 1901 les juges de paix connaissent de toutes les demandes de réparation du dommage causé aux récoltes par le gibier, en dernier ressort la demande n'est pas supérieure à 300 fr., à charge d'appel si elle excède ce chiffre, quel qu'en soit le montant, ou si elle est indéterminée.

Il appartient aux juges de paix ou aux tribunaux d'ordonner les expertises nécessaires et de trancher les questions de responsabilité.

Le département de l'Agriculture a facilité la destruction des animaux nuisibles dans toute la mesure compatible avec l'état de siège. Dans l'Indre, notamment, le préfet a été autorisé, dès l'automne dernier, à permettre, outre les autres moyens, l'emploi du fusil pour la destruction de l'espèce.

LE FEU

Aux Magasins-Généraux

LES DÉGÂTS SONT ÉVALUÉS À UN MILLION

Un violent incendie s'est déclaré hier après-midi dans deux magasins situés dans la cour S. des Magasins Généraux de notre ville, et à ce moment les pompiers arrivèrent sur les lieux où ils réussirent à arrêter le feu à l'aide de nombreuses balles de coton.

Les flammes gagnèrent bientôt la toiture des deux magasins. D'autre part d'énormes volutes de fumée noire provenant des balles de coton en ignition se répandaient sur une grande étendue, obscurcissant par moments le ciel et gênant les travailleurs.

Comme les pompiers arrivèrent sous la conduite de leurs officiers, l'incendie était dans tout son intensité. Les toitures des deux magasins complètement en flammes s'effondrèrent, mettant les deux magasins à ciel ouvert, ce qui contribua à augmenter le progrès du feu.

L'incendie fut attaqué énergiquement par les deux équipes qui se portèrent à vapour et des gargouilles montées sur des bouches d'eau placées dans ce vaste établissement.

Elles absorbèrent des torrents d'eau sur les deux foyers des magasins 136 et 157. Bie même temps, les pompiers firent tous leurs efforts pour protéger les autres magasins contigus à ceux qui flambaient, et ils réussirent pleinement.

Entre, vers cinq heures, on était maître du feu, mais il y avait encore beaucoup à faire, car des détachements de sapeurs-pompiers ont dû passer la nuit sur les lieux du sinistre.

Dans un autre coin pendant qu'on projetait des torrents d'eau dans les deux magasins, des pompiers et des soldats arrosèrent les quelques balles de coton qu'on s'était empressé de sortir de la fournaise et qu'on avait déposées provisoirement dans la cour.

Des piquets de soldats en armes et d'autres en tenue de corvée étaient sur les lieux de l'incendie sous la conduite de leurs officiers, concourant avec la police et le gendarmier au service d'ordre.

On ignore le cas de ce sinistre. On n'avait travaillé depuis samedi dans le magasin où le feu a pris naissance.

Les dégâts sont considérables, car les deux bâtiments, ainsi que toutes les marchandises sont entièrement détruits. Or, le bâtiment 136 contenait 1,500 balles de coton; le bâtiment 157 en renfermait 1,800, et si l'on compte 400 autres balles qui se trouvaient dans les deux autres bâtiments, on arrive à un total de 2,700 balles, évaluées à plus d'un million. Ces balles appartiennent, pour la plupart, à la maison Thiellent.

Dès le début étaient accourus sur les lieux de l'incendie, M. l'Anirail Bard, gouverneur du Havre; Morgand, maire; Demost, sous-préfet; Léon Keyser, conseiller municipal; M. Benard, procureur de la République; Geillon, substitut; Ribet, commissaire central; Itali, commissaire spécial et Jenot, commissaire de police de la sixième section. Ce dernier procéda à une enquête.

On n'a pas en fort heureusement aucun accident de personne à déplorer, sauf un sapeur-pompier qui s'est trouvé un instant indisposé par la fumée acre du coton. Mais il reçut quelques soins et fut bientôt remis.

Dimanche, vers dix heures du matin, le feu s'est déclaré dans deux balles de coton déposées sur le quai de la Marine.

Il fut éteint aussitôt à l'aide de quelques seaux d'eau par le sous-brigadier de police Hébert.

Comme pour les commencements d'incendie de ce genre qui se sont déclarés sur les quais, on croit qu'il est dû à l'impression de quelque fumeur.

Une Voie d'eau

Nos sapeurs-pompiers ont en hier une journée des plus pénibles. Il leur a fallu intervenir successivement dans des circonstances très différentes.

Leur première sortie a en lieu au début de l'après-midi pour secourir le steamer Wilkommen, amarré au quai de Saône.

Ce steamer, qui était affecté précédemment au service des transbordements de voyageurs pour les steamers allemands effectuant escale sur la rade de Cherbourg, a été mis à la disposition de l'autorité militaire pour être employé à un service spécial.

Depuis quelques jours des soldats effectuaient à bord divers travaux en vue de son aménagement particulier.

Vers une heure et demie, la charpenterie Bonin étant descendu dans la cale pour y prendre un outillage constaté qu'il y avait environ 80 centimètres d'eau.

L'alarme fut aussitôt donnée. Peu après arrivait sur les lieux M. Le Tiec, commandant de port; le lieutenant-colonel Besançon, du service du génie; Jenot, commissaire de police, et un premier détachement de pompiers, conduits par le sous-lieutenant Reynaud.

La pompe automobile fut aussitôt mise en service. Peu après un second détachement, conduit par l'adjudant David, arrivait sur les lieux avec une pompe à vapeur.

Les secours furent rapidement organisés pendant que les hommes qui se trouvaient cantonnés sur le navire étaient conduits à bord du Phryx.

Malheureusement, vers trois heures, éclatait un violent incendie dans le bâtiment de commerce futur requies pour opérer l'équipement du Wilkommen au moyen du bateau pomppe La Salamandre. Ce qui permit aux pompiers de se rendre sans retard aux Magasins Généraux.

Acte de Dévouement

Dimanche après-midi, le jeune Georges Béta, âgé de sept ans, demeurant 47, rue Piedfort, trouvant la surveillance de ses parents, avec lesquels il était allé se promener, est tombé dans la Lézarde, à un endroit assez profond.

Il était déjà entraîné par le courant lorsque M. Joseph Bellech, âgé de 18 ans, demeurant au Havre, 5, rue de Tourville, s'est précipité tout habillé dans l'eau et a ramené l'enfant sain et sauf.

La conduite de ce jeune homme apparaît d'autant plus méritoire, qu'il venait de manger.

A vos CHERS SOLDATS sur le Front et à vos PRISONNIERS

Envoyez « L'IDÉALE »

Pour faire une boisson hygiénique sans rivale, digestive et rafraîchissante. La boîte pour 10 litres, 1 fr. 50.

Dépot « exclusif » : Pharmacie du PILON D'OR, 20, place de l'Hôtel-de-Ville.

Asphyxie dans une Fosse d'aisance

Hier après-midi, vers deux heures et quart, une équipe d'ouvriers vidangeurs de la maison Geoffroy et Auray s'était rendue, avec le matériel nécessaire, pour vider la fosse d'aisance des cabinets publics situés à l'angle des quais Notre-Dame et de Southampton.

Plusieurs ouvriers disposaient le matériel et la plaque recouvrant la fosse venait d'être levée, lorsque les trois ouvriers, étant descendus dans la fosse, furent frappés par les gaz délétères.

Paul Langlois, âgé de dix-huit ans, fut retiré le premier, mais n'étant que légèrement indisposé il fut bientôt remis.

Il n'en était pas de même des deux autres ouvriers, Emile Lesauvage, âgé de quarante-deux ans qui avait déjà subi un commencement d'asphyxie. Après avoir reçu quelques soins, cet homme fut reconduit à son domicile à Bierville.

Plus grièvement atteint était le nommé Médéric Lebrun, âgé de 43 ans, demeurant 45, rue François-Mazelin.

Ce malheureux avait complètement perdu connaissance.

Les sapeurs-pompiers qu'on avait fait appeler, accoururent avec leur matériel, procurent leurs soins aux victimes, ainsi que le docteur Portes, remplaçant le docteur Prochot.

Un moment où nous quittons les lieux de l'accident, l'infortuné Médéric Lebrun semblait reprendre connaissance, on conservait l'espoir de le sauver. On s'est empressé de le transporter à l'Hôpital.

Le commissaire de police du quartier, qui s'était rendu sur les lieux de l'accident, a ouvert une enquête.

Accident mortel

Un ouvrier charbonnier, Louis Thébat, âgé de quarante ans, demeurant 3, rue Jules-Masurier, en travaillant samedi sur le quai Colbert, avec plusieurs autres ouvriers, fut tamponné entre deux wagons.

Grièvement blessé, Thébat fut transporté à l'Hôpital Pasteur, où il succomba dimanche à huit heures du soir, aux suites de ses blessures.

Un Enfant blessé

Vers sept heures, hier soir, le jeune Marcel Crevel, âgé de 12 ans, demeurant quai de Southampton, 67, était allé jouer avec des camarades sur le chantier où l'on construisait la tente du bateau de Southampton.

L'enfant tomba soudain dans un tron sur lequel se tenait à l'équilibre. Il se fit une blessure à la tête et se tonda le poignet gauche.

On le conduisit à la pharmacie Lemarchand, où les premiers soins lui furent donnés, puis on le transporta à l'Hospice Général où il fut admis en traitement.

Tombée malade

Une femme Berthe Collet, âgée de 37 ans, demeurant 47, rue de l'Église, a été transportée à l'Hospice Général par suite d'une chute lorsqu'elle avait un enfant de quatre ans, dans ses bras, était tombée malade en passant hier matin place de l'Hôtel-de-Ville.

OBSEQUES DE MILITAIRE

Les obsèques du soldat Alphonse BODINE, du 2<sup>e</sup> zouaves, auront lieu le mardi 22 juin, 1915, à 4 h. 30, à l'Hôpital temporaire n° 8, 3, rue Ancefort (Lyceé de Saône).

Les obsèques du soldat VERDESSELT, du 1<sup>er</sup> zouaves, domicilié aux Choux (O-ne), décédé à la suite de blessures de guerre, aura lieu à l'Hôpital n° 205 (cinquième du docteur Le Nouëlle, boulevard François-I<sup>er</sup> n° 87), le mercredi 23 juin, à quatre heures et demie.

Asphixion Artistique

Le Bureau de l'Harmonie Maritime sous les bienveillants auspices de la Municipalité, organise pour dimanche prochain, 27 juin, à 3 heures du soir, au square Saint-Roch, un asphixion artistique, pour l'Œuvre des Blessés Militaires.

De invitations ont été adressées aux nobilités militaires et civiles en résidence au Havre.

Clôture des portes à 2 h. 1/2. — Entrée 0 fr. 25.

M. MOTET ARTISTE 37, boulevard W. I. I. - THIRI



Advertisement for 'VIN LIQUID' tonic and reconstituent, featuring illustrations of a man and a woman, and text describing its benefits for health and vitality.

Advertisement for 'Blessés convalescents surmenés' (Overworked and convalescing wounded), featuring a portrait of a man and text promoting a medicinal product by Abbé Delahaye.

Advertisement for 'La Pharmacie-Droguerie AU PILON D'OR', stating 'Vend et vendra toujours le Meilleur Marché'.

AVIS AUX MILITAIRES - LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS - Prix Modérés

JE CHERCHE CAFÉ-DÉBIT de trois à cinq mille francs, dans quartier Saint-François ou Eure. M'écrire ROBERT, au journal.

SONS - AVOINES - TOURTEAUX Riz, Maïs, Orge, Sarrasin, Paille mélassée (Nutritif) mélassé, Farine de Manioc, etc. E.-G. MOUQUET 15, rue Eugainville LE HAVRE

LE LOUVRE DENTAIRE (Autrefois 19 et 24, rue d'Éretat) est transféré 31, RUE DE METZ DENTIERS Livrables le jour même RÉPARATIONS en 3 HEURES

AUX PEINTRES J. PANIS, peintre en Lettres 102, rue J.-J.-Rousseau Exécution extrarapide et soignée

Fonds de Commerce à vendre

CABINET A. VILLEBROD Régisseur de Biens 2, place des Halles-Centrales LE HAVRE (1<sup>er</sup> étage) LE HAVRE

ASTHME CATARRHE EMPHYSEME Soutagement immédiat et Guérison par le LIQUEUR REBAUD

SOCIÉTÉ LE DUC ET PRESSET Comprendant deux Pharmacies et un Laboratoire 1<sup>re</sup> La G<sup>re</sup> PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES 56, rue Voltaire R. LE DUC, Pharmacien 2<sup>o</sup> La PHARMACIE PRINCIPALE 28, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Lecasse, 2 L. PRESSET, Pharmacien 3<sup>o</sup> Le LABORATOIRE PRINCIPAL de Produits Pharmaceutiques et d'Analyses 6, rue Bernardin-de-Saint-Pierre

Produits spéciaux POUR NOS SOLDATS

BIO-ALIMENTOSE 2 75 COMPRIMÉS FORMYL 1 50 DUXINE 0 75 DERMOPODE 0 75 MASQUE "ÉLECTRA" 3 -- PHARMACIES DU SOLDAT 3 -- PARASITOL 1 25 PHOSPHO-CHOCOLAT 3 90 PICZUROL 1 -- SCAPULAIRE DU SOLDAT 1 50 SELS DE RENO-LITHINE 1 50

DENTIERS BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Pour nos Soldats JAMBONS "MONOPOLE" (Marque déposée) CUITS, découpés en tranches fines, en boîtes de 1 kilogramme, ouverture à clef. J. MARTINEAU 9, rue de la Comédie, 9 Prix spéciaux pour le Commerce

MARGARINE "La PRIMROSE" Exquise pour la table Excellente pour la cuisine et moins chère que le beurre. Dépositaires: M<sup>me</sup> Vve Frémeat, 18, rue de la Halle; M. Savatte, 108, rue de la Mailloiray; M. Jouen, 16, rue St-Pierre; M. Lescaze, 7, rue Paul-Marion; M. Binette, 184, rue G<sup>re</sup> Brindeau; M. J. Osment, 73, rue C<sup>te</sup> Delavigne; M. Villégat, 17, rue C<sup>te</sup> Delavigne; M. Guillemaud, 44, rue du G<sup>re</sup> Croissant; M. Carpentier, rue M<sup>re</sup> Thérèse; M. Baltazard, 318, rue de Normandie; M. Billard, rue de Normandie, 272; M. Bracker, 149, Cours de la République; M. Joly, 416, Cours de la République; M. Despray, 86, rue d'Éretat; M. Mabillo, place St-Vincent-de-Paul; M. Fréchet, 37, rue d'Estimauville; M. Achara, 140, rue d'Éretat; M. Lecanu, 83, rue Jules-Lecasse; M. Lenoir, 7, rue Lenoir; M. Grouard, charcutier, à Savic, rue de la République, Ma S 5831

"AUX AMATEURS" Un lot important de CAMOMILLE de FRANCE extra A VENDRE à des Prix défiant toute concurrence: Les 125 grammes... 0.55 Les 250 grammes... 1.00

DROGUERIE MÉDICINALE AU PILON D'OR 20, Place de l'Hôtel-de-Ville, LE HAVRE

ACHETEUR d'une PETITE BARQUE Nord-giron ou PETIT CANOT pour rivière. Prendre l'adresse au bureau du journal. (11042)

CHAMBRE A COUCHER Style Louis-XV noyer frisé, comprenant: grand lit de milieu, beau sommier, armoire à glace 3 portes, table de nuit marbre, 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> couverte, chaises, garniture de cheminée. avec grand buffet 6 portes, table 3 rallonges, chaises cuir, places de style. Le tout à l'état parfait de neuf. A céder très bas prix, à raison des circonstances. S'adresser cours de la République, 54, rez-de-chaussée. (11382)

Véritable Occasion BREAK couvert, moderne et très léger pour un ou deux chevaux. S'adresser, 15, rue du Canon. (1100)

ON DEMANDE une FILLETTE pour surveiller des Etalages et faire un peu de Ménage, ni nourrir ni coucher et une femme à tout faire de 14 à 16 ans. Références sur place exigées. - Prendre l'adresse au bureau du journal. (11182)

ON DEMANDE Une Lavieuse de Bouteilles S'adresser à la DISTILLERIE MARSEILLAISE, rue Vauban, Gravelle. (11212)

PERSONNE libre, faisant Cuisine et Ménage, REMPLACEMENT ou PLACE pour la saison dans maison bourgeoise. - Prendre l'adresse au bureau du journal. (11382)

PERSONNE sérieuse, 37 ans, employée au dehors à 3 h. par jour, d'aurait son temps disponible pour travail de ménage, cuisine, couture, soins aux enfants dans famille où elle recevrait Pension et Logement à prix réduit. Elle pourrait payer environ un franc par jour. Ecrire A. A., bureau du journal. (11382)

ON DEMANDE à Louer deux chambres et une cuisine. Prix modéré. Quartier de la Gare. Prendre l'adresse au bureau du journal. (11442)

MAGASIN Grand Magasin pour grains, situé à proximité de la gare. - Ecrire E. YVOSE, bureau du journal. 20, St. St. 23 (1073)

FAMILLE BELGE avec trois enfants cherche Appartement de trois ou quatre pièces Faire offres à A. S. 38 au bureau du journal. (11062)

ON DEMANDE une Maison ou des Etages pour loger 10 personnes près du boulevard Amiral-Mouchet, meublé ou non, pour emménager d'ici quinze jours. - Envoyer la réponse à B. O. LANDS, 6, boulevard François-1<sup>er</sup>. 21.33 (1101)

A LOUER présentement, place de l'Hôtel-de-Ville, Appartement meublé composé de deux chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine. Prendre l'adresse au bureau du journal. (11342)

COMPTOIR MODERNE DES CYCLES 15, rue Casimir-Delavigne, 15 BONNES OCCASIONS

BICYCLETTES de course, 150 fr.; de route depuis 50 fr.; de dame 125 fr.; fille 70 fr.; garçonnet 40 fr. Machine à coudre, 100 fr. Tante-Eden, 180 fr. - On demande un APPRENTI. (11372)

BONNE OCCASION AUTOMOBILE Voiturette 9 chevaux de 650 fr. - Prendre l'adresse au bureau du journal.

Feuilleton du PETIT HAVRE 133 La Reine des Montagnes PAR Henri GERMAIN TROISIÈME PARTIE Il les porta lentement à son front, comme pour essayer de contenir les pensées tumultueuses qui le dominaient, qui l'andaient presque. Puis, avec une sorte d'inconscience, il se mit à parler d'une voix étrange, entrecoupée, haletante d'une émotion indicible: - Lul... serait-ce possible?... Roumère... le sabotier... la cicatrice... ce serait cela... tout à fait cela?... Voyons, voyons... Je ne peux pas me tromper; Noël porte la cicatrice... il était chez le sabotier... chez Tailliet?... Oui, oui, c'est cela... c'est lui! Impossible d'en douter. Ah! c'est Jean, c'est Noël...; c'est Jean, c'est Jean! En achevant, il avait élevé la voix de

telle façon que tous les assistants le regardèrent avec des yeux ébahis, comme effrayés de son attitude étrange, presque folle. - Eh bien! s'écria-t-il, vous ne comprenez donc pas, vous ne devinez pas? Jean, Jean, le cher petit, il est retrouvé! Je sais où il est, moi, je le sais! - Mon enfant, mon fils! s'écria Geneviève éperdue, soulevée d'un espoir immense. Vous l'avez vu, vous savez? - Oui, oui, c'est votre fils, j'en suis sûr! - Oh! parlez, mon cher Bayaux, parlez vite, supplia Paul Duchamp devenu tout pâle. - Eh bien! oui, je parle, puisque je vous dis que le petit est retrouvé. Il est chez moi, au Vauchet, à la ferme! - Comprenez-vous, c'est l'enfant adoptif de la tante Catherine; c'est Noël enfin, Noël, mon pupille!... Le dernier semblait en proie à une telle exaltation qu'il fallut un moment pour le calmer, pour lui permettre de s'expliquer clairement. Il put ainsi faire le récit de la façon providentielle dont il avait recueilli l'enfant dans la neige. Puis il dit sa visite au sabotier, quels renseignements il avait obtenus. Alors, la joie de Geneviève et de Paul devint une sorte de délire. Les deux époux se jetèrent en pleurant,

dans les bras l'un de l'autre, s'étreignirent longuement avec des baisers fous. Puis ils sortirent du salon, entraînés doucement par Jean Bayaux qui leur parlait maintenant, sans s'interrompre, du petit Noël et de la tante Catherine. Après leur départ, le comte et le marquis de Montlouis durent s'occuper de faire transporter le cadavre de Julien Lériot dans une pièce isolée, où il demeura sous la garde du jardinier. Puis ils donnèrent de brèves instructions à John, pour qu'il s'occupât des funérailles. Dans l'après-midi, une dépêche arriva de Londres à l'adresse du marquis de Montlouis. Cette dépêche provenait de l'Amérique du Sud. Elle avait été réexpédiée au château de Gonfreville-l'Orcher par les soins de mister Harrison, le secrétaire de l'armateur. Elle contenait ceci: « A Monsieur le marquis de Montlouis, armateur à Londres. Après réception lettre énigmatique Paul Duchamp, je pars immédiatement pour France. M'embarque aujourd'hui à Valparaiso, sur l'Océan, des Chargeurs Réunis; serai à Bordeaux dans vingt-cinq jours et me rendrai ensuite en Angleterre. Signé: HENRI FERMONT. »

Instruit par Paul Duchamp des événements étranges qui s'étaient déroulés en Araucanie, le marquis comprit en partie. Il s'empressa d'ailleurs de communiquer la dépêche à son neveu qui lui donna les explications complémentaires. Dès le lendemain, le comte de Montlouis, Paul Duchamp et Geneviève partaient en compagnie de Jean Bayaux pour la ferme du Vauchet, laissant en tête à tête le marquis et sa véritable fille. Dépeindre la joie de Paul et de sa femme en retrouvant leur fils, serait absolument impossible. Ce fut une sorte de folie, d'orgie de tendresse qui put faire craindre pendant quelques jours pour la raison des deux époux. Enfin, après une semaine passée auprès de Jean Bayaux et de l'excellente tante Catherine, ils revinrent au château de Gonfreville-l'Orcher. Ils y ramenaient le pauvre Noël, redevenu le cher petit Jean Duchamp. D'ailleurs, l'enfant était méconnaissable, sous les vêtements luxueux qu'on avait été lui chercher en hâte à Rouen. C'était à présent un petit garçon charmant. Il donnait gravement le bras à une ravissante petite Normande d'une dizaine d'années, dont les joues semblaient des feuilles de roses écroulées.

C'était Marthe, la jolie fille de Jean Bayaux, qui accomplissait son premier voyage en compagnie de son aristocratique cousin. Le soir de leur arrivée, un dîner de famille réunissait le marquis, sa fille, le comte et ses enfants à la même table. M. de Montlouis interrogea bientôt son frère: - Qu'est devenue la malheureuse complice de Julien Lériot? dit-il? - Qu'est-ce que ça te fait de cette fille? - Je lui ai pardonné, repartit le marquis, d'un ton bienveillant empreint d'une légère émotion. Elle m'avait sauvé la vie; elle m'avait procuré pendant des mois l'illusion du bonheur paternel; j'ai voulu lui en tenir compte. Elle est repartie pour son pays, munie d'une somme de cent mille francs qui lui constituera une dot lui permettant d'être heureuse. Elle m'a juré de ne plus jamais faillir aux devoirs de l'honnêteté et ma parole sincère. - Ainsi soit-il! conclut gaiement Paul Duchamp. Deux mois plus tard, l'ex-officier de marine, ayant été chercher Henri Fermonet à Bordeaux, l'amena bientôt à Londres, où le marquis et sa fille étaient retournés.

L'armateur liquidait en ce moment son importante situation, car il était décidé à se retirer en France pour y finir ses jours au milieu de sa famille enfin reconstituée. Et quand l'automne parut avec son cortège doux et rouillé de feuilles mortes, emportées dans leur valse lente et mélancolique un grand mariage fut célébré au château de Gonfreville-l'Orcher. Mlle Maria-Conception-Inès de Montlouis épousait le docteur Henri Fermonet, directeur des mines de Rupanco (Chili). Le garçon d'honneur fut Jean Duchamp; la demoiselle d'honneur Marthe Bayaux. - Mon cher enfant, dit plaisamment le marquis de Montlouis à son gendre, en le prenant à part vers la fin de la cérémonie, souvenez-vous que je ne veux pas mourir avant d'être grand-papa. - Comptez sur moi, mon cher beau-père, je suis animé des meilleures intentions. Et le docteur enveloppa d'un regard brûlant d'amour la radieuse vierge indienne, éclatante de beauté sous son voile nuptial. FIN Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation, de la signature O. RANDOLET, apposee et-cop